



Procès-verbal de la deuxième assemblée ordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch, tenue le jeudi 27 février 2020, à 19h, à la Maison de la coopération, 155, boulevard Charest Est, salle 1.

PRÉSENCES

Mmes	Véronique Chabot	Présidente (2021)
	Lise Côté Comeau	Trésorière (2020)
	Michèle Dumas-Paradis	Secrétaire (2020)
MM.	Pierre Maheux	Administrateur (2021)
	Philippe Morissette	Administrateur (2021)

AUTRES PRÉSENCES

Mme	Odile Rochon	Secrétaire de rédaction
-----	--------------	-------------------------

ABSENCES

Mme	Frédérique Lavoie	Administratrice (2021)
MM.	Pierre Duchesne	Administrateur (2020)
	Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal (membre non-votant)
	Daniel Leclerc	Ville de Québec, conseiller en consultations publiques

Outre les noms mentionnés ci-dessus, une douzaine de personnes assistaient à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

20-02-1	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
20-02-2	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
20-02-3	Présentation du CA et des conseillers	19 h 05
20-02-4	Adoption du procès-verbal de janvier 2020	19 h 08
20-02-5	Trésorerie	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none">• État des revenus et dépenses• Chèques à émettre	
20-02-6	Correspondances et représentations passées (en bloc)	19 h 15
	<ul style="list-style-type: none">• Plan d'action culture (ville) 27 février• Film Verdir la ville• Rencontres SDC, YMCA et Engrenage• Archives du CQSR• Volet 2 - Mon environnement ma santé (MEMS)	
20-02-7	Période de questions du public sur les points 1 à 6	19 h 30
20-02-8	Annonces rapides	19 h 35
	<ul style="list-style-type: none">• Café Réparation 14 mars au TamTam• Verdir Saint-Roch et Grands ménages Basse-ville	
20-02-9	Discussion avec le public : Réseau de transport structurant	19 h 45
20-02-10	Discussion avec le public : Habitation (Airbnb, terrain Fondation, etc)	20 h 50
20-02-11	Discussion avec le public : 3eme lien	21 h 00
20-02-12	Période complémentaire du public - autres sujets à aborder?	21 h 40
20-02-13	Varia	21 h 45
20-02-14	Levée de l'assemblée	21 h 46

**Les heures indiquées varient*

20-02-1 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée du Conseil de quartier Saint-Roch (CQSR) débute à 19h12.

20-02-2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CA20-02-16

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR M. Philippe Morissette, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la deuxième assemblée ordinaire de 2020 du Conseil de quartier Saint-Roch.

Adopté.

Des points sont ajoutés à l'ordre du jour, soit :

- Politique sur l'itinérance (au point des correspondances)
- Dérogations mineures (au point des correspondances)

20-02-3 Présentation du CA et des conseillers

Mme Véronique Chabot invite les administratrices et les administrateurs à se présenter.

20-02-4 Adoption du procès-verbal de janvier 2020

RÉSOLUTION CA20-02-17

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Maheux DÛMENT APPUYÉ PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch qui a eu lieu le 30 janvier 2020.

Adopté.

20-02-5 Trésorerie

- État des revenus et dépenses de l'année en cours

Il y a approximativement 1500 \$ dans le compte du CQSR.

- Chèques à émettre

Résolution CA20-02-18

SUR PROPOSITION DE Mme Lise Côté Comeau DUMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch paie à Mme Odile Rochon un montant de 90 dollars pour le procès-verbal du 30 janvier 2020.

Adopté.

Résolution CA20-02-19

SUR PROPOSITION DE Mme Lise Côté Comeau DUMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch rembourse à Mme Véronique Chabot un montant total de 16,80 \$, soit 11,80 \$ pour les biscuits de l'assemblée du 27 février 2020, plus 5 \$ pour les dépenses liées à une rencontre de représentation du CQSR le 26 février 2020.

Adopté.

20.2.6 Correspondances et représentations passées

- Plan d'action culture (Ville) 27 février

En raison de la tempête, la représentante du CQSR n'a pas pu se présenter à cet événement. On ne sait pas si l'événement a eu lieu.

- Film Verdir la ville

Un extrait de ce documentaire est présenté :

<https://pierrefraser.com/verdir-la-ville-un-arbre-a-la-fois/>

On rappelle que le CQSR a amorcé une démarche pour mieux protéger les arbres, pilotée par l'administrateur M. Pierre Duchesne.

Par ailleurs, l'Assemblée générale annuelle de Verdir et Divertir aura lieu le 17 mars prochain.

- Rencontres SDC, YMCA et Engrenage

En janvier 2020, le CQSR a adopté un plan d'action. Depuis, des rencontres ont eu lieu à ce sujet avec d'autres acteurs du quartier, soit :

- La Société de développement commercial de Saint-Roch
- Le YMCA du quartier : Lors de cette rencontre, il a notamment été question du projet Du potager à l'assiette, qui sera présenté au CQSR au cours des prochains mois.
- L'Engrenage : Au cours de cette rencontre, il a notamment été question de l'initiative Imagine Saint-Roch et des avenues pour travailler en complémentarité.

- Archives du CQSR

Suite à l'intervention d'un citoyen le mois dernier, à l'effet qu'il manque des documents sur le site Internet du CQSR (parmi lesquels le Plan directeur du quartier), des documents seront remis sur le site.

- Volet 2 - Mon environnement ma santé (MEMS)

Le projet Mon environnement, ma santé (MEMS) vise à comprendre comment l'environnement physique affecte la santé des citoyens de Limoilou, de Vanier et de la Basse-ville de Québec. Une étude a démontré que les résidents de la Basse-ville ont une espérance de vie inférieure à celle des autres populations dans la région de la Capitale-Nationale.

L'appui du CQSR a été sollicité pour le volet 2 de ce projet, qui consistera à préciser comment, dans Limoilou-Vanier-Basse-ville, la qualité de l'air intérieure et extérieure sont liées entre elles et liées à la défavorisation sociale.

Résolution CA20-02-20

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Lise Côté Comeau, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch appuie la démarche du volet 2 du projet Mon environnement ma santé, visant à préciser comment, dans Limoilou-Vanier-Basse-ville, la qualité de l'air intérieure et extérieure sont liées entre elles et liées à la défavorisation sociale.

Adopté.

Finalement, les demandes de dérogations mineures sont présentées.

20-02-7 Période de questions du public sur les points 1 à 6

Il n'y a pas de questions.

20-02-8 Annonces rapides

- Café Réparation 14 mars au TamTam

Le CQSR a octroyé un financement au Café Réparation de Québec. Le prochain événement aura lieu le samedi 14 mars de 13h à 17h au Centre Résidentiel et communautaire Jacques-Cartier.

- Verdir Saint-Roch et Grands ménages Basse-ville

Les grands ménages de la Basse-ville auront lieu au printemps. L'Engrenage organise un ménage autour du parvis de l'Église Saint-Roch.

Le CQSR organisera, conjointement avec Verdir Saint-Roch, un ménage autour de la Nef. Une discussion a lieu sur la date de cet événement. La date du samedi 23 mai, en après-midi, est retenue et doit être confirmée.

Suzie Genest, de Verdi Saint-Roch, explique qu'une réflexion a lieu sur l'utilisation du terrain de la Nef. Alors qu'un jardin collectif y a été entretenu au cours des derniers étés, ce terrain pourrait changer de vocation. Une rencontre des intervenants intéressés aura lieu prochainement.

20-02-9 Discussion avec le public : Réseau structurant de transport en commun

M. Pierre Maheux fait une présentation sur le projet de réseau structurant de transport en commun (RSTC). L'objectif est de comprendre quelles modifications le projet implique pour le quartier Saint-Roch (réaménagement de voies, circulation modifiée, travaux à venir, etc.)

Pour connaître les détails et faire connaître leurs préoccupations, les citoyens sont invités à participer aux rencontres des comités de bon voisinage. Pour la Colline-Parlementaire et le centre-ville, la rencontre aura lieu le jeudi 16 avril 2020, à 19h, au Club social Victoria.

Le quartier Saint-Roch est le quartier à Québec qui connaîtra davantage de bouleversements liés à la construction du RSTC et à son exploitation. L'intersection Charest/de la Couronne est l'endroit du quartier qui sera le plus transformé.

M. Maheux souligne que l'une des préoccupations majeures est de savoir si des liens piétonniers seront aménagés et accessibles en période de construction. Par exemple, est-ce qu'il sera possible de traverser la rue de la Couronne sans faire de grands détours?

Il serait important que la Ville tienne compte des nombreux chantiers qui auront lieu simultanément dans le quartier et aménage des liens piétonniers adéquats.

Une discussion suit sur l'aménagement du RSTC dans le quartier. Un étudiant mentionne qu'il existe la possibilité d'un développement immobilier accru autour du RSTC. Suivant le concept de « transit –oriented development » (TOD), le transport en commun peut devenir le cœur du développement d'un quartier.

Une discussion suit sur le développement du quartier « à échelle humaine », soit un développement qui permet d'accéder à tous les services à pied, par opposition à l'étalement urbain.

Ensuite, la gentrification du quartier fait l'objet d'une discussion, ainsi que les façons dont on peut préserver l'esprit d'un quartier ou « protéger un moment dans l'évolution d'un quartier ». Souvent, la gentrification résulte d'un afflux de propriétaires qui veulent profiter de l'effervescence culturelle d'un quartier. Comment peut-on combiner le développement économique et la préservation d'une telle effervescence culturelle (le cas de la Coopérative Méduse est cité en exemple)?

Mme Véronique Chabot suggère que des endroits à préserver soient identifiés dans le quartier. L'actuel bureau d'arrondissement sur la rue Saint-Joseph est mentionné. M. Pierre Maheux propose trois édifices autour du 570, rue du Roi.

Une discussion suit sur les espaces verts dans le quartier. Serait-il possible de les relier, pour en faire une « connexion verte » bénéfique pour les piétons et pour la faune? L'axe Monseigneur-Gauvreau est évoqué.

Une étudiante propose que des cours à l'université soient dédiés à la réflexion et à la recherche de solutions aux défis identifiés par le CQSR. Des travaux ont déjà été faits en ce sens et il est suggéré que des étudiants viennent les présenter au CQSR.

La possibilité d'organiser une marche sur le thème des futurs chantiers, animée par M. Pierre Maheux, est évoquée.

Résolution CA20-02-21

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Maheux, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch demande à l'administration municipale de tenir une ou plusieurs rencontres à huis clos avec les personnes responsables des plans et devis du futur RSTC afin de répondre à nos questions de nature technique, et que cette première rencontre ait lieu avant les rencontres de bon voisinage et que le délai pour organiser la date de cette rencontre soit raisonnable pour permettre à l'ensemble des administrateurs-bénévoles d'y participer.

Adopté.

20-02-10 Discussion avec le public : Habitation (Airbnb, terrain Fondation etc.)

La carte des zones où l'usage C-10 établissement d'hébergement touristique général est autorisé est présentée :

https://www.ville.quebec.qc.ca/gens_affaires/reglements_permis/hebergement/docs/Zone_C10_La-Cite-Limoilou.pdf

Une résolution adoptée par le CQSR lors de la rencontre du 30 janvier 2020 a été transmise à la Société de développement commercial du quartier ainsi qu'à l'Engrenage, qui sont d'accord avec le moratoire qui est demandé.

Mme Chabot rappelle que le CQSR a rédigé un mémoire en 2018 au sujet de l'hébergement touristique collaboratif.

20-02-11 Discussion avec le public : 3^{ème} lien

Mme Véronique Chabot explique que, pour augmenter la participation du public, le CQSR a entrepris de poser des questions sur sa page Facebook. La question cette semaine était : Que pensez-vous du troisième lien? Des citoyens ont exprimé des

inquiétudes par rapport à l'afflux de circulation automobile dans le quartier qui découlerait du troisième lien, notamment dans le secteur de Pointe-aux-Lièvres.

M. Pierre Maheux rappelle que le quartier Saint-Roch est l'un des quartiers qui a été le plus défiguré par les autoroutes, à Québec. Il cite les exemples des autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency.

Depuis 1989, les citoyens s'élèvent contre la construction de bretelles d'autoroutes supplémentaires. Le troisième lien ne fait pas exception.

Le 4 mars, une activité citoyenne est organisée par la députée de Taschereau à propos du troisième lien.

Mme Véronique Chabot rappelle qu'il n'y a eu aucune étude des besoins et que la nouvelle proposition d'emplacement n'a fait que déplacer le débat : d'un débat autour de la nécessité d'un troisième lien, on discute désormais de l'emplacement à privilégier.

M. Morissette estime que ce troisième lien pourrait être intéressant, s'il était destiné exclusivement au transport en commun. On ne veut pas de voitures qui sortent dans le quartier.

Une discussion suit sur la réalisation de ce projet, que plusieurs mettent en doute. Des incertitudes demeurent également quant à l'interconnexion entre le troisième lien et le tramway.

Résolution CA20-02-22

À la lumière de l'information disponible, et compte tenu des commentaires exprimés par des citoyens du quartier, SUR PROPOSITION DE M. Pierre Maheux DUMENT APPUYÉ PAR Mme Lise Côté Comeau, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch exprime son désaccord complet avec la sortie d'un éventuel troisième lien dans le quartier, quel que soit l'endroit de cette sortie.

Adopté.

20-02-12 Période complémentaire du public – autres sujets à aborder?

s.o.

20-02-13 Varia

s.o.

20-02-14 Levée de l'assemblée

L'assemblée ordinaire est levée à 22h05.